



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 26 juin 2018

Communiqué de presse

LE TROISIÈME PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT ADOPTÉ

Le troisième Plan régional santé environnement (2017-2021), adopté en juin 2018, est l'aboutissement d'un travail partenarial entre l'État, le conseil régional Hauts-de-France et l'agence régionale de santé Hauts-de-France.

La thématique santé-environnement appréhende l'ensemble des effets sur la santé de l'homme dus à ses conditions de vie (expositions liées à l'habitat, aux déplacements...) ou à la contamination des milieux (eau, air, sol...).

L'objectif du troisième Plan régional santé environnement (PRSE 3) est de réduire les expositions environnementales présentant un risque pour la santé. Elaboré à l'issue d'une large consultation et d'une forte implication de nombreux acteurs régionaux en santé-environnement, il décline en région les orientations du troisième Plan national santé environnement (PNSE 3), avec l'ajout de spécificités régionales.

Le PRSE 3 définit, dans le domaine de la santé-environnement, **28 actions prioritaires** de formation, de communication, de recherche ou de mise en réseau réparties sur **6 axes** :

- Impulsion d'une dynamique santé-environnement sur les territoires,
- Périnatalité et petite enfance,
- Alimentation et eau de consommation,
- Environnements intérieurs, habitat et construction,
- Environnements extérieurs et sonores,
- Amélioration des connaissances.

L'atteinte des objectifs du plan repose sur une mobilisation de tous les acteurs régionaux de la santé-environnement (collectivités, associations, professionnels de santé, universités, enseignement...) autour de ses 6 axes et dans le cadre de la territorialisation des actions proposées.

Les actions menées seront valorisées lors des réunions annuelles du groupe régional santé-environnement (GRSE), instance de concertation mise en place en 2016 dans le cadre de l'élaboration et du suivi du plan. Des bilans d'avancement du plan seront régulièrement établis par les copilotes du plan.

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, remercie Xavier Bertrand, président du conseil régional Hauts-de-France et Monique Ricomes, directrice générale de l'agence régionale de santé, pour leur investissement, en tant que copilotes et co-approbateurs de ce plan.

Le PRSE 3 est disponible sur le site internet de la DREAL Hauts-de-France :
<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Contacts presse

Préfecture de la région Hauts-de-France :

Service régional de la communication interministérielle - Tél. : 03 20 30 52 50 - Mél. : pref-communication@nord.gouv.fr

DREAL Hauts-de-France :

Christophe Géraux - Tél. : 03 22 82 90 72 - Mél. : christophe.geraux@developpement-durable.gouv.fr